



Des associations réclament plus de menus végétariens dans les cantines scolaires

Paris, 4 sept. 2019 (AFP) -

L'une des principales associations de parents d'élèves, Greenpeace et l'association végétarienne de France (AVF) ont appelé mercredi les maires et directeurs d'établissements scolaires à expérimenter un menu végétarien par semaine dans les cantines, un amendement voté l'an dernier dans la loi Agriculture.

A l'appui de leur lettre ouverte aux élus: "la diminution de la consommation de viande et de poisson dans la restauration collective scolaire, qui sert un milliard de repas par an, constitue un levier sans équivalent en termes de santé et de lutte contre le réchauffement climatique", soulignent-ils.

Greenpeace a par ailleurs lancé le site www.cantineverte.fr pour inciter les parents à créer des pétitions pour réclamer plus d'alternatives végétariennes, une plateforme qui recensera cet hiver les "bons et mauvais élèves" en France.

L'ONG a aussi indiqué lors d'une conférence de presse mercredi qu'elle décernerait "avant les municipales" de mars des écharpes "cantines vertes" aux maires les plus engagés, à l'instar de celle remise lundi à la maire de Lille Martine Aubry, qui a mis en place deux repas végétariens hebdomadaires depuis l'an dernier.

De son côté, l'AVF a mis à disposition un kit de recettes végétariennes appliquées à la restauration collective sur le site vegecantines.fr pour aider les cuisiniers à mettre en oeuvre la nouvelle loi, et répondre aux questions que se posent les parents. Un rapport de l'ANSES paru en 2017 considérait que les enfants consommaient en moyenne deux fois plus de protéines que nécessaire.

Sarah Bienaimé, chargée du dispositif "cantine veggies" à l'AVF, a souligné que le menu végétarien constituait pour les élus une solution pour "sortir par le haut de la problématique de la laïcité à la cantine", en référence aux demandes de menus sans porc.

De la maternelle au lycée, 12,4 millions d'élèves ont fait leur rentrée cette semaine et près de 2 sur 3 mangent à la cantine au moins une fois par semaine. La loi Egalim (Etats généraux de l'alimentation) dispose qu'à compter du 1er novembre les gestionnaires des services de restauration scolaire seront tenus de proposer au moins une fois par semaine un menu végétarien.

ari/blb/cbn

Afp le 04 sept. 19 à 17 56.